

Près d'un résident sur deux touché par des atteintes aux biens ces 5 dernières années

Ce Regards examine la victimation en matière de vols et de fraudes au Luxembourg. Il s'appuie sur les résultats de la dernière enquête sur la sécurité conduite par le STATEC en 2019/2020. On y distingue d'une part, les fraudes et les vols qui affectent principalement la victime directe¹ : 28% de la population résidente au Luxembourg a déjà subi des vols sans ou avec violence ou des fraudes à la consommation au cours des 5 dernières années. D'autre part, on y présente les vols et les fraudes qui touchent l'ensemble du ménage, comme les cambriolages, les vols de véhicules et les fraudes à la carte bancaire. 31% des ménages ont été concernés par un ou plusieurs de ces délits en 2019/2020 - un point de pourcentage de plus qu'en 2013, lors de la dernière vague de l'enquête. Les facteurs de risque individuels ou liés au ménage qui pourraient favoriser la victimation comme le revenu, le niveau d'éducation ou l'âge sont également évoqués dans cette publication.

Le nombre de victimes de vols sans violence a augmenté de près d'un tiers

17% de la population du Luxembourg a déclaré avoir été victime d'un vol sans violence au cours des 5 dernières années et 18% des résidents ont été touchés par une fraude à la consommation [cf. tableau 1]. Les fraudes à la consommation se rapportent à des situations où la personne a subi une escroquerie pendant l'achat ou le paiement d'un service ou d'un bien et par conséquent l'a payé plus que sa valeur réelle.

TABEAU 1 : LES FRAUDES À LA CONSOMMATION SONT LE DÉLIT LE PLUS RÉPANDU

Délits au niveau individuel - vols et fraudes	12 derniers mois	5 dernières années
Vol avec violence	0.6%	2.3%
Vol sans violence	3.7%	16.8%
Fraude à la consommation	7.9%	17.9%

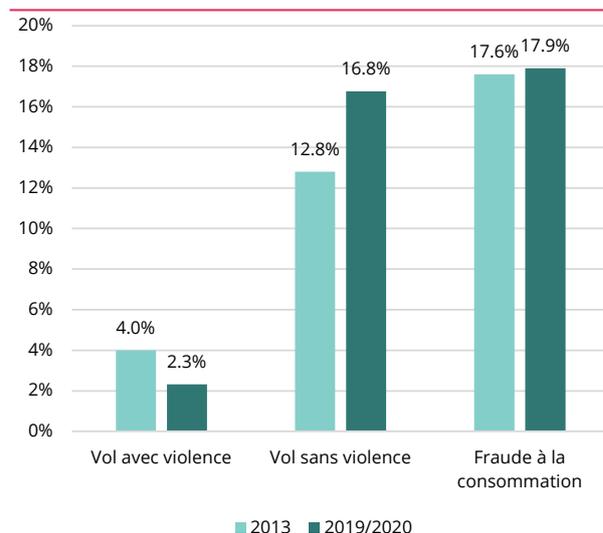
Pourcentage de la population victime de délits touchant l'individu au cours des 12 derniers mois et des 5 dernières années précédant l'enquête. Source : STATEC, Enquête sur la Sécurité, 2019/2020.

Les vols avec violence sont des délits graves et concernent 2% de la population : 11 902 résidents ont subi des vols avec violence au Luxembourg ou à l'étranger au cours des 5 dernières années. Par rapport à la dernière vague de

¹ En droit pénal, ainsi que dans les bases de données administratives de la Police et de la justice et en criminologie classique, l'auteur du délit est souvent le principal centre d'intérêt. Mais depuis plusieurs décennies, l'attention se porte davantage sur l'individu en tant que victime de la criminalité.

l'enquête de 2013, les chiffres sur les vols avec violence ont diminué de moitié [cf. Graphique 1] tandis que le nombre de personnes touchées par un vol sans violence a augmenté de 4 points. Le pourcentage des personnes qui ont vécu une fraude à la consommation reste stable à un niveau relativement élevé.

GRAPHIQUE 1 : EN 2019/2020, LA PROPORTION DE PERSONNES TOUCHÉES PAR LES VOLS AVEC VIOLENCE A PRESQUE DIMINUÉ DE MOITIÉ PAR RAPPORT À 2013²



Pourcentage de la population victime de délits touchant l'individu au cours des 5 dernières années, en 2013 et en 2019/2020. Source : STATEC, Enquête sur la Sécurité, 2019/2020.

² « Le chiffre des vols avec violence peut paraître bas mais comme présenté dans le Regards n°02/2022 sur la victimation <https://gd.lu/3qhJJ2> ; la violence physique ne se limite pas aux vols avec violence, mais comprend également les bagarres, les agressions physiques au sein du couple, de la famille, à l'école, etc. ».

Les fraudes aux cartes bancaires ou aux services bancaires en ligne sont les délits les plus répandus

Certains délits touchent l'ensemble du ménage, comme les cambriolages, les vols de véhicules ou encore les fraudes aux cartes bancaires ou aux services bancaires en ligne [cf. tableau 2], car le véhicule n'est plus disponible pour l'ensemble du ménage à la suite d'un vol ou encore parce que la totalité des ressources du ménage est affectée par une fraude bancaire. Les fraudes bancaires sont les plus fréquentes, un peu moins d'une personne sur cinq déclare qu'elle ou un membre de son ménage en a déjà été victime au cours des 5 dernières années. Ces incidents incluent : la réalisation de transactions bancaires frauduleuses en ligne (avec 67%, ces fraudes sont les délits les plus répandus), la falsification et l'utilisation d'une carte bancaire (25% de ces fraudes) et l'utilisation sans permission de cartes bancaires perdues ou volées (8% de ces fraudes).

TABEAU 2 : LES VOLS DE VOITURES SONT PLUTÔT RARES

Délits au niveau du ménage	12 derniers mois	5 dernières années
Vol d'un véhicule motorisé	0.3%	1.6%
Vol d'un objet dans ou sur un véhicule	2.5%	10.4%
Effraction ou tentative d'effraction dans la résidence principale	3.4%	12.7%
Fraude subie dans le cadre de l'utilisation de cartes bancaires ou de services bancaires en ligne	6.0%	17.7%

Pourcentage de la population victime de délits touchant le ménage au cours des 12 derniers mois et des 5 dernières années précédant l'enquête. Source : STATEC, Enquête sur la Sécurité, 2019/2020

Le nombre de victimes de cambriolages en diminution

Une personne sur dix déclare que sa résidence principale a déjà été cambriolée, ou bien qu'on a essayé de la cambrioler au cours des cinq dernières années. Par rapport à l'enquête de 2013, la part des victimes de cambriolages dans la population est passée de 19% à 13%. Cette diminution se reflète également dans les chiffres de la Police : en 2013, 2 228 incidents de ce type avaient été signalés. Ce chiffre a baissé pour atteindre 1 404 en 2019³ et 1 076 en 2020⁴. Toutefois, il faut certainement tenir compte de la situation particulière de 2020, dans la mesure où il y a eu moins de [tentatives de] cambriolages pendant les périodes de confinement et grâce à l'essor du télétravail.

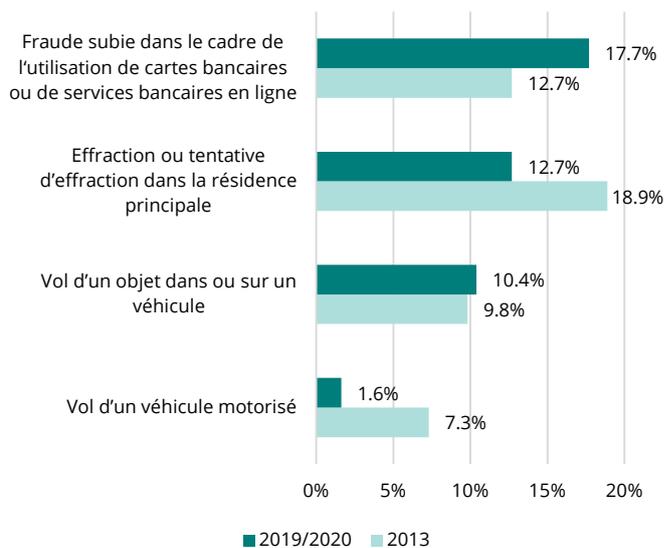
³ Police Grand-Ducale (2020) : Rapport d'activités 2019. Luxembourg

⁴ Police Grand-Ducale (2021) : Rapport d'activités 2020. Luxembourg

Un recul tendanciel du nombre de cambriolages des domiciles privés est néanmoins constaté depuis maintenant plusieurs années.

Les vols de véhicule sont assez peu répandus : 2% des ménages déclarent en avoir été victimes au cours de ces 5 dernières années. Par rapport à 2013 (7%), les vols de véhicule ont diminué. Dans les statistiques de la Police on observe les mêmes tendances : 367 vols de véhicule avaient été signalés en 2013⁵, seuls 230 l'ont été en 2020.

GRAPHIQUE 2 : EN 2019/2020, LE NOMBRE DE MÉNAGES AYANT VÉCU UN CAMBRIOLAGE A DIMINUÉ D'UN TIERS PAR RAPPORT À 2013



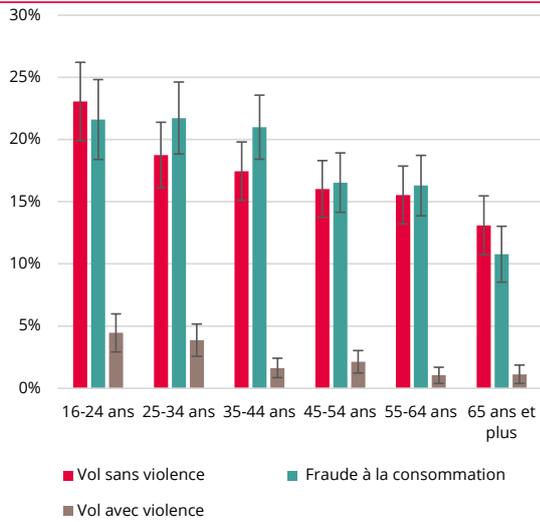
Pourcentage de la population victime de délits touchant le ménage au cours des 5 dernières années précédant l'enquête, en 2013 et en 2019/2020. Source : STATEC, Enquête sur la Sécurité, 2019/2020

Les jeunes sont plus souvent victimes des vols et des fraudes

En ce qui concerne les fraudes à la consommation, des vols sans et avec violence, les taux de victimation diminuent de moitié avec l'âge de la personne. Dans la tranche d'âge des 16 à 24 ans, une personne sur cinq a déjà été victime de fraude à la consommation au cours des cinq dernières années, contre seulement une sur dix chez les plus de 65 ans. Près d'un quart de la population la plus jeune a été confrontée à un vol sans violence, alors que seul un septième de la population la plus âgée l'a été.

⁵ Police Grand-Ducale (2014) : Rapport d'activités 2013. Luxembourg

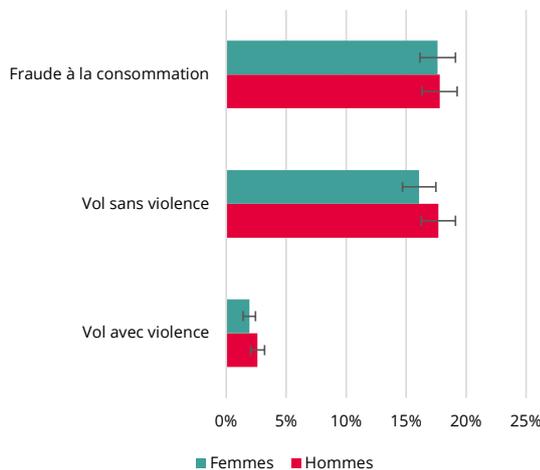
GRAPHIQUE 3 : LES JEUNES SONT PLUS SOUVENT VICTIMES DES VOLS ET DES FRAUDES À LA CONSOMMATION QUE LES PERSONNES PLUS ÂGÉES



Pourcentage de la population victime de délits au cours des 5 dernières années précédant l'enquête, en 2019/2020, selon l'âge. Source : STATEC, Enquête sur la Sécurité, 2019/2020.

Le genre semble jouer un rôle secondaire ; les femmes sont aussi souvent victimes de vols et de fraudes à la consommation que les hommes

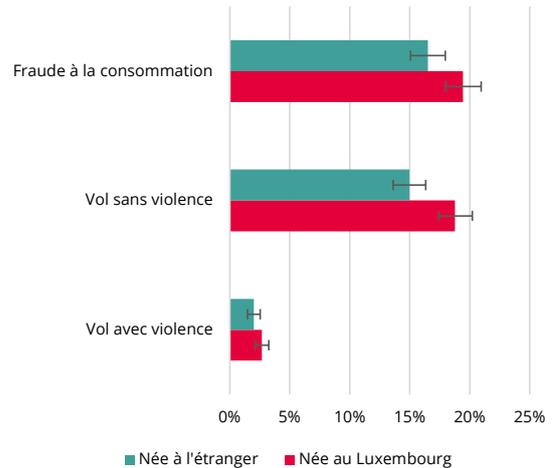
GRAPHIQUE 4 : 3% DES HOMMES ET 2% DES FEMMES INDIQUENT AVOIR SUBI UN VOL AVEC VIOLENCE AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES



Pourcentage de la population victime de délits au cours des 5 dernières années précédant l'enquête, en 2019/2020, selon le genre. Source : STATEC, Enquête sur la Sécurité, 2019/2020.

Il est également intéressant de regarder la différence entre les immigrés et les personnes qui sont nées au Luxembourg : 19% des personnes nées au Luxembourg indiquent avoir vécu un vol sans violence au cours des 5 dernières années, contre 15% des immigrés [première génération]. Idem pour les vols avec violence et les fraudes à la consommation: les personnes nées au Luxembourg sont en moyenne plus touchées que celles nées à l'étranger.

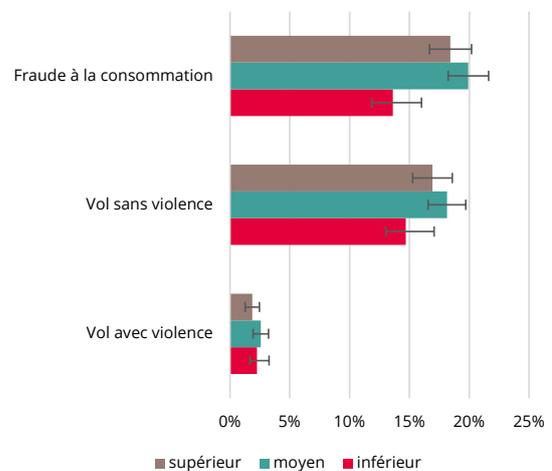
GRAPHIQUE 5 : LES PERSONNES NÉES AU LUXEMBOURG SONT PLUS SUSCEPTIBLES DE DÉCLARER DES VOLS ET DES FRAUDES QUE LES PERSONNES NÉES À L'ÉTRANGER



Pourcentage de personnes victimes de délits au cours des 5 dernières années précédant l'enquête, en 2019/2020, selon pays de naissance. Source : STATEC, Enquête sur la Sécurité, 2019/2020.

Les personnes ayant un faible niveau d'éducation sont moins susceptibles d'être victimes de fraude à la consommation [concernant les autres délits, on ne peut pas observer de corrélations statistiquement significatives].

GRAPHIQUE 6 : UN CINQUIÈME DES PERSONNES AYANT UN NIVEAU D'ÉDUCATION MOYEN DÉCLARENT AVOIR ÉTÉ VICTIMES D'UNE FRAUDE À LA CONSOMMATION

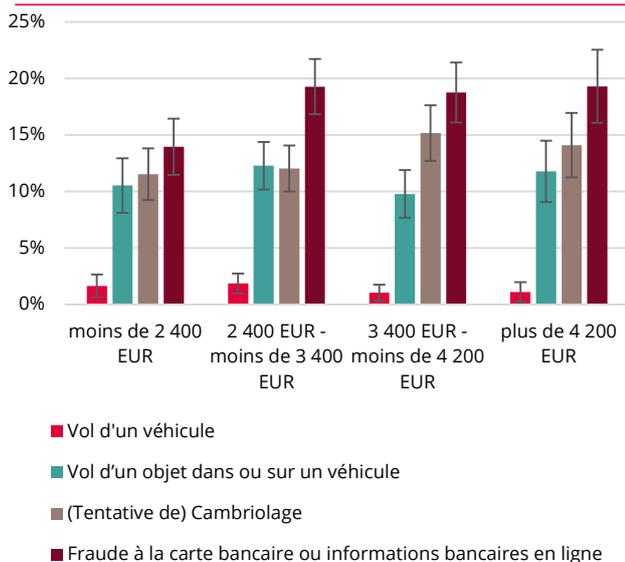


Pourcentage de personnes victimes de délits au cours des 5 dernières années précédant l'enquête, en 2019/2020, selon niveau d'éducation. Source : STATEC, Enquête sur la Sécurité, 2019/2020.

Au niveau des délits touchant l'ensemble du ménage, le revenu joue un rôle moins important

Dans le domaine des vols et des fraudes qui touchent l'ensemble du ménage, on pourrait supposer que les ménages ayant des revenus plus élevés sont plus touchés que ceux ayant des revenus plus faibles. En réalité, les tendances ne semblent pas aussi nettes. Il n'y a pas de différences significatives entre les différents groupes de revenus, que ce soit pour les cambriolages, les vols de véhicules ou les vols d'objets dans ou sur une voiture. En d'autres termes, les ménages plus riches ne sont pas plus touchés par ces délits contre la propriété que les ménages plus pauvres – avec une seule exception : les fraudes à la carte bancaire/aux services bancaires en ligne. Seules les fraudes à la carte bancaire/aux services bancaires en ligne affectent moins les ménages ayant un revenu inférieur^{6,7}.

GRAPHIQUE 7 : LES FRAUDES À LA CARTE BANCAIRES/AUX SERVICES BANCAIRES EN LIGNE TOUCHENT UN MÉNAGE SUR CINQ PARI MI LES MÉNAGES AUX REVENUS LES PLUS ÉLEVÉS



Pourcentage de la population victime de délits touchant le ménage au cours des 5 dernières années précédant l'enquête, en 2019/2020, selon le revenu disponible du ménage par unité de consommation. Source : STATEC, Enquête sur la Sécurité, 2019/2020

6 Afin de permettre la comparaison des revenus entre ménages de différentes tailles et différentes compositions, on a divisé le revenu total disponible du ménage par le nombre total d'unités de consommation à l'intérieur du ménage. Ce dernier est calculé à partir de l'échelle dite « OCDE modifiée ».

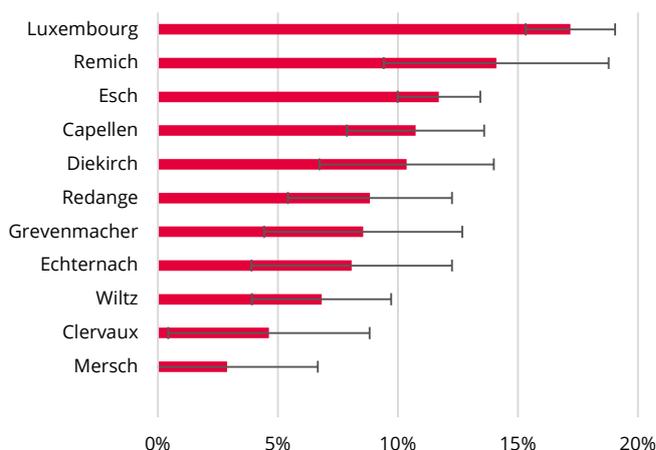
7 Il est important de garder à l'esprit que seuls les ménages qui utilisent des cartes de crédit ou des services bancaires en ligne ont été pris en compte dans le calcul des taux d'incidence.

Les cambriolages sont plus fréquents dans les régions densément peuplées

Au niveau des cambriolages⁸, quelles sont les régions plus touchées ?

La situation suivante se dessine : le sud du Luxembourg [cantons de Luxembourg, Remich, Esch-sur-Alzette] tend à être plus touché par les cambriolages que le nord du pays [cantons de Clervaux et Vianden]. Ce clivage « Nord-Sud » pourrait être dû à la densité de population plus élevée dans le sud que dans le nord du pays. Le nombre d'habitants par kilomètre carré est largement inférieur à 100 dans le nord du Luxembourg, alors que dans les cantons d'Esch-sur-Alzette et de Luxembourg, respectivement 763 et 812 personnes peuplent un kilomètre carré⁹. La relation entre le lieu de résidence et la victimation dans le domaine du cambriolage, ou de la tentative de cambriolage, s'avère statistiquement significative, mais elle est très faible¹⁰.

GRAPHIQUE 8 : 17% DES MÉNAGES DU CANTON DE LUXEMBOURG DÉCLARENT AVOIR SUBI DES CAMBRIOLAGES¹¹



Pourcentage de la population ayant déclaré un cambriolage ou une tentative de cambriolage dans leur résidence principale au cours des 5 dernières années précédant l'enquête, en 2019/2020, selon le canton de résidence. Source : STATEC, Enquête sur la Sécurité, 2019/2020

8 Seuls les cambriolages ayant eu lieu au Grand-Duché seront pris en compte ici.

9 <https://statistiques.public.lu/fr/themes/territoire-environnement.html>, 19.10.21

10 Le coefficient V de Cramer est égal à 0.1, cette mesure de corrélation prends des valeurs comprises entre 0 « aucune corrélation » et 1 « corrélation parfaite ».

11 Le sous-échantillon de Vianden étant très petit [N<50], nous avons exclu le canton de l'analyse.

Méthodologie

L'enquête sur la Sécurité a été conduite pour la première fois au Luxembourg en 2013. Pour la vague 2019/2020, 5 695 résidents luxembourgeois ont été interrogés, sélectionnés de manière aléatoire. L'enquête a été réalisée par Internet ou par téléphone en 5 langues (français, luxembourgeois, allemand, anglais et portugais). Les réponses sont pondérées pour corriger le biais d'échantillonnage.

L'étude est un complément aux statistiques administratives (Police, Parquet et Administration Pénitentiaire) qui ne donnent qu'une image incomplète de la délinquance au Luxembourg, puisque les chiffres ne concernent que les incidents ayant fait l'objet d'un dépôt de plainte. L'enquête couvre différents types de crimes et de délits dont les résidents de 16 ans ou plus ont pu être victimes au Luxembourg ou à l'étranger. L'ensemble des données collectées permet de dresser un panorama complet de l'ampleur et l'évolution de la criminalité ainsi que de son impact social sur la population résidente.

Remerciements

Le STATEC tient à sincèrement remercier tous les participants à l'enquête. Sans leur confiance et leur courage pour donner des informations sur des expériences traumatisantes, cette publication n'aurait pas été possible.

Pour en savoir plus Bureau de presse

Tél 247-88 455 | press@statec.etat.lu

Cette publication a été réalisée par **Clarissa Dahmen** sous la direction de **Guillaume Osier**. Le STATEC tient à remercier tous les collaborateurs qui ont contribué à la réalisation de cette parution.

Cette publication n'engage que le STATEC.
La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.